

## ASSEMBLEE DE QUARTIER SUD

09 avril 2019

### COMPTE RENDU



35 participants – Ti Penher

#### Introduction

Thérèse THIERY, Maire de Lanester, ouvre la soirée et rappelle les objectifs des assemblées de quartier. Ces réunions publiques sont non seulement des temps d'information et d'échanges mais aussi un lieu d'expression et de débats.

#### I. Temps d'échanges libres

Le temps d'échanges libres, instauré dès le début de la réunion, est l'occasion pour les habitants de mettre à l'ordre du jour les sujets qu'ils souhaitent.

Par table, les participants ont échangé sur les sujets qui les intéressent ou les préoccupent sur leur quartier et sur la ville avant de partager leurs questions avec l'ensemble de la salle.

Le tableau ci-après synthétise ces échanges.

Questions des participants	Réponses des élus
<p>Dans le cadre du PLU (Plan Local d'Urbanisme), l'Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) de la zone du Cosquer prévoit l'urbanisation de la zone : quel impact sur le terrain de rugby ainsi que sur les jardins familiaux? Quel impact écologique ?</p>	<p>La Ville est en phase de réécriture du Plan Local d'urbanisme (PLU) et, dans ce cadre, des OAP sont programmées. La commune s'étend sur 1 800 hectares dont 500 seront préservés, du côté de la campagne, pour en faire le poumon vert de l'agglomération. Les zones agricoles sont préservées du Pont du Bonhomme à Hennebont.</p> <p>Il faut déjà réfléchir à la rénovation urbaine : besoin de plus de logements, les espaces disponibles, faire vivre le quartier, besoin d'une supérette de proximité... Des zones potentiellement constructibles dans le futur ont donc été définies, dont celle intégrant les terrains du Cosquer : il s'agit seulement d'orientations, ce ne sont que des projets.</p> <p>Le terrain de foot (terrain d'honneur) a besoin d'être refait pour un usage permanent (ne répond plus aux besoins, pas toujours praticable, problème d'éclairage...), l'idée serait de réaliser un site polyvalent (foot/rugby...). C'est un périmètre</p>

	<p>sportif qui mérite d'être optimisé. Pour le moment, il n'y a pas de projet en prévision.</p> <p>Nous souhaitons conserver les haies bocagères, préserver un maximum l'environnement. L'implantation de logements respectera l'intimité de chacun. Le PLU (dernière phase), l'avis sera donné par l'agglomération, les autres communes et l'Etat. Il y aura un comité de commissaires-enquêteurs qui donneront un avis favorable ou pas avant le vote définitif. → Des permanences auront lieu du 12 juin au 12 juillet.</p>
<p>Dans la zone du Rohu, comment régler les problèmes de nuisances sonores dues aux runs de motos ayant lieu en soirée (terrain de cross improvisé) ?</p>	<p>Ce genre de délits se gère avec la police nationale qu'il faut appeler dans ce cas. Même si la police ne peut intervenir, il est important de le signaler. La Maire fera un rappel aux services de police.</p>
<p>Pas de commerces ou d'épicerie dans le quartier pour pouvoir faire quelques petites courses de dépannage.</p>	
<p>Problèmes de stationnement, de vitesse dans le quartier : exemple de la rue Julian Grimaud</p> <p>Il est dangereux de circuler à vélo, la route et l'éclairage sont mal adaptés à la circulation des deux roues. De plus, il y a énormément de circulation dans le secteur de Naval Group → fort sentiment d'insécurité.</p> <p>Il pourrait y avoir des navettes pour les employés de Naval Group et ainsi limiter la circulation. La circulation pour les cyclistes est parfois dangereuse, il serait bien d'envisager une meilleure signalisation (marquage au sol fluo par exemple). Sur le Pont des Indes, un seul accès pour les vélos (le panneau n'apparaît que sur un côté du pont).</p> <p>A quand un bateau/bus pouvant desservir Lanester ?</p>	<p>Les vélos/ piétons sont prioritaires et il ne faut pas oublier les enfants, les trottoirs doivent être libérés.</p> <p>Beaucoup de non-respect du code de la route.</p> <p>Nous avons reçu deux pétitions, l'une concernant les nouveaux itinéraires des bus et l'autre au sujet du trafic important lié à Naval Group. Nous travaillons sur ces sujets : revoir la dimension des routes, préserver la quiétude, la pérennité des rues, l'entretien des voies, le passage des bus laisse envisager de lourds financements (refaire l'enrobé). L'objectif est de présenter les possibilités, choisir ensemble et mettre en application. On souhaite plus de vélos, bouleverser les habitudes.</p> <p>Une réunion spécifique sera organisée fin avril.</p>
<p>La zone du centre-ville manque d'animation, qu'en est-il de la future aire de jeux du parc Nelson Mandela-Dulcie September ?</p> <p>L'idée d'un café poussette/Bar (inexistant) si des loyers adaptés étaient mis en place pour de futurs éventuels entrepreneurs.</p>	<p>La Maire félicite les services pour la réalisation de l'aménagement du parc Mandela qui, avec sa nouvelle aire de jeux, sera inauguré lors de la fête de la musique le 21 Juin à 18h. Il y aura de la place pour tout le monde, associations et autres. Concernant la dynamique du centre, comme disait Jean Maurice : « la ville a deux poumons mais n'a pas de cœur ». Le centre n'a jamais été aussi beau, depuis quelques années la ville travaille sur le dynamisme de celui-ci (Quai 9, Parc Mandela, Le Stud!o)</p> <p>« Je me félicite de certains commerces tel que la Cave du Bonheur, les Petites Voiles Rouges ainsi que la reprise qualitative du Bar Espresso (près du Leclerc) » qui dynamise le centre-ville.</p>
<p>Alimentation : quelle place pour de futurs maraichers à Lanester?</p> <p>Comment trouver un lieu qui nous réunisse, gens motivés, nous souhaitons relancer une dynamique de quartier. Comment trouver du vrac ?</p>	<p>La révision du plan local d'urbanisme identifie, à hauteur du bar le Bol d'air, un hectare gelé pour la création d'une ferme bio, un pôle de centralité.</p> <p>La Ville vient d'apprendre l'existence de 25 hectares depuis 7 ans en jachère. Plusieurs réactions d'associations : la possibilité de travailler avec OPTIMISM, reprendre la culture bio, production de produits bio pour fournir la cuisine centrale...</p>

<p>Proposition de créer une épicerie collaborative  → invitation à se faire connaître auprès d'une participante</p>	
<p>Loi Blanquer, quel est le positionnement de la ville ?  Inquiétude primaire/collège, rapprochement entre les structures ? Y'aura-t-il un débat avec les habitants et le conseil municipal ? Les parents sont inquiets ainsi que le personnel enseignant. Le 24 Mai au sénat sera pris une décision, il faut se positionner auprès des écoles publiques, « nous attendons une réflexion collective. »</p>	<p>La Maire souligne l'engagement et l'attachement de la Ville pour la jeunesse et à l'éducation, le maintien de la semaine à 5 matinées d'apprentissage. Les élu(e)s travaillent sur l'amélioration de l'apprentissage au collège. Vis-à-vis de la loi Blanquer, le positionnement des élu(e)s viendra en son temps suite à un débat entre élu(e)s.</p>
<p>Les gens du voyage posent problème en occupant l'espace dans le secteur de Locunel (nuisances sonores, incivilités, dégradations, déchets sur voie publique)</p>	<p>La Maire précise que Lorient Agglomération gère le sujet. Les procédures mettent du temps et coûtent de l'argent. Elle encourage à avancer sur le sujet, utiliser les terrains communautaires (fin Avril : temps de travail avec la police et l'agglomération) et pouvoir anticiper l'occupation d'espaces non appropriés.  Les services travaillent sur la recherche de dispositifs pour contrer l'accès (grosses pierres), ils restent vigilants sur le sujet.</p>
<p>L'accumulation des feuilles mortes est problématique, les personnes à mobilité réduite ont des difficultés concernant l'évacuation de ce type de déchets. Proposition de mettre une benne à disposition</p>	<p>Il est pénible effectivement de devoir les ramasser, le temps manque, problème de motricité, la meilleure solution ? La solidarité, entre voisins, solliciter le voisinage. Malgré tout nous devons nous réjouir d'avoir des arbres, la nature est en ville.</p>

## II. L'aménagement du site de l'ancienne école Jacques Prévert

**Myrienne COCHE**, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire chargée de l'Aménagement du Territoire, de la Rénovation urbaine, de l'Habitat et du Logement présente le sujet d'actualité du quartier.



Le projet d'aménagement de l'ancienne école s'est traduit par des échanges réguliers avec les riverains depuis le lancement du projet avec notamment :

- L'Assemblée de quartier sud en 2017 (balade urbaine)
- La réunion avec les riverains fin octobre 2018

⇒ Des riverains rassurés : cadre arboré préservé, densité de logement en cohérence et accessibilité.

Les arbres ne seront pas touchés (excepté ceux malades), la haie bocagère sera préservée.

Il y aura des liaisons douces pour accéder aux écoles et complexes sportifs.

Le permis de construire a été attribué et signé en mars 2019, le promoteur est le Logis breton. La commercialisation démarrera en juillet et le chantier dans un an.



#### ILOT PREVERT - LANESTER

GRILLE DE PRIX			
Typologie	Nombre	Surface habitable	Prix de vente moyen TTC en PSLA (TVA 5,5 %)
Maisons T4	1	77 m <sup>2</sup>	169 000 €
	3	78 m <sup>2</sup>	
	5	80 m <sup>2</sup>	
Maisons T5	1	91 m <sup>2</sup>	189 000 €
	1	95 m <sup>2</sup>	
	1	97 m <sup>2</sup>	

**Accession sociale à la propriété**

Questions des participants	Réponses des élus
Déplorable que l'école ait été saccagée	
Le plan des logements est sommaire, les espaces extérieurs sont réduits, manque d'aménagement.	Ce sont des esquisses, un avant-projet.
Manque d'équipements publics, un service public en moins dans le quartier	Il y a d'autres équipements publics : terrain sportif, école, maison de quartier... C'est la rénovation urbaine.